

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 mai 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 mai 2016

2016 DAC 256 Subvention (15.000 euros) à l'association Les Petits Riens (19e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 3 mai 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Les Petits Riens (19^e) ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 3 mai 2016 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1: Une subvention de 15.000 euros est attribuée à l'association Les Petits Riens, 15, rue des Fêtes, 75019 Paris, pour lui permettre de poursuivre ses activités en 2016. 2016_02200 / 19464.

Article 2 : Cette dépense sera imputée sur le Budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2016, nature 6574, fonction 33, ligne VF40004. Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO